

# Rapport Moral 2020

---

Il est toujours difficile d'effectuer un rapport moral sans avoir été en situation de responsabilité sur l'année concernée par le rapport.

Nous avons donc essayé, au nom du conseil d'administration provisoire, élu le 27 mars 2021 lors de l'Assemblée générale pour l'année 2019, de nous prêter à cet exercice.

Dire que l'année 2020 a été particulière est un euphémisme :

- Nous avons vécu une période nouvelle, inquiétante, déstabilisante ... L'équipe a fait preuve d'une adaptabilité sans faille durant cette crise sanitaire pour diffuser à l'ensemble des MJC les informations indispensables à la gestion de cette crise et à son évolution : protocole sanitaire, mise en place du chômage partiel, relation partenaire ...
- la FFMJC n'existe plus .... Le drame de l'année que personne ne pensait possible. Dans un silence déstabilisant, la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture a été officiellement liquidé le 7 janvier 2021. L'année 2020 a donc été le préquel aboutissant à cet épilogue désastreux. La fédération régionale a été fortement impactée tout au long de l'année tant au niveau des relations partenariats, de la gestion financière et de la gestion des équipes. Les conséquences sont dramatiques pour les salariés de la FFMJC et désastreux pour notre ambition collective. Cette fin présagée lors de l'AG de Dijon du 26 septembre 2020, nous permet enfin d'assumer nos incohérences et notre manque d'adaptabilité face à un contexte différent. Nous n'avons pas eu le courage depuis 2012 de faire évoluer notre organisation collective et nous devons assumer cet échec pour reconstruire ensemble celle-ci.
- concernant les ressources humaines, l'année 2020 confirme cette instabilité deux départs en rupture conventionnelle, plus de directeur régional (en lien avec la liquidation de la FFMJC), une dynamique d'équipe difficile
- Pour ne pas tomber dans le pessimisme, il est important de tirer un trait sur cette année 2020 en assumant nos erreurs et nos échecs, pour reconstruire ensemble dès 2021 une synergie collective saine, transparente, sereine pour répondre aux enjeux de demain dans l'intérêt des MJC et de notre mouvement.

Pour le Conseil d'Administration provisoire,  
le bureau, Marc Loubaud et David Denis